



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

16 novembre 2015

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Jean-Guy Desrosiers :

- M. Desrosiers demande à quoi le Conseil fait référence quand il parle de la cession de l'église Bon-Pasteur.

#### Réponse

- Le maire répond à M. Desrosiers que la Fabrique Bon-Pasteur souhaite céder à la Ville son église pour loger la Société d'histoire et de généalogie. M. Landry indique qu'un comité a été formé pour faire l'étude de la cession de ce bâtiment. Ledit comité est formé de représentants de la Ville et de la Société d'histoire et de généalogie.

Il précise que la Ville doit reloger la Société d'histoire et de généalogie en prévision de la fermeture du Pavillon de la Cité.

Monsieur Albert Marquis :

- M. Marquis demande quand le Conseil prendra-t-il la décision d'accepter l'offre de la Fabrique Bon-Pasteur pour la cession de son église.

#### Réponse

- Le maire répond que la décision ne sera pas prise avant le début de l'année 2016. On doit connaître les coûts d'entretien et/ou de réparation de ce bâtiment et connaître le niveau d'engagement de la Société d'histoire avant d'accepter ou de refuser cette offre et c'est pour cette raison qu'un comité a été formé.